



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2020

“
**Nouvelle équipe,
nouveau bulletin**

Le 15 mars dernier, vous avez choisi de confier la gestion des six années à venir à une nouvelle équipe que j'ai l'honneur de conduire. Nous vous remercions de votre confiance.

Dès le lendemain le COVID 19 a entraîné une modification de la procédure électorale. Ce n'est que le 25 mai que le conseil municipal a pu enfin se réunir pour désigner le maire, les adjoints et les commissions. Je remercie vivement l'équipe municipale dont le mandat a été prolongé et notamment ceux qui ont choisi de ne pas se représenter.

La période de confinement a été diversement vécue mais nous avons voulu mettre en œuvre un maximum d'actions pour préserver votre sécurité. Ainsi une conseillère municipale a pris soin d'appeler très régulièrement les personnes âgées et isolées, l'accueil scolaire pour les enfants des familles de personnels prioritaires a été assuré durant tout le confinement, et je tiens à remercier chaleureusement les enseignants et les agents communaux volontaires qui ont permis de maintenir ce service. Une première distribution de masques a déjà eu lieu, une autre interviendra bientôt. Aujourd'hui la propagation du virus semble s'atténuer, mais il faut rester vigilant quant à l'application systématique des gestes barrières.

Peu à peu le moteur économique se remet en marche. Depuis le début du déconfinement, nous nous employons à rouvrir progressivement la totalité de nos services et de nos aménagements. Le fleurissement est en place et j'engage chacun d'entre vous à poursuivre ses efforts qui contribuent à la belle image d'Arc-en-Barrois. Le camping est d'ores et déjà fréquenté par les touristes. Une concertation et un travail préparatoire ont eu lieu avec les directrices de sorte que les écoles reprennent les cours en effectifs restreints dès le 14 mai. Elles accueillent désormais tous les enfants depuis le 22 juin. La médiathèque est aussi accessible dans le respect des mesures barrières.

De même le conseil municipal s'est très vite mis au travail en reprenant les dossiers mis en suspend durant le confinement. Ainsi le démarrage des travaux du nouvel Accueil de Jour est imminent ainsi que la poursuite des aménagements du centre administratif du parc national.

Vous rappelant que le conseil municipal et moi-même sommes à votre écoute, je vous souhaite de passer un bel été et de profiter pleinement des moments de partage et de convivialité en famille et avec les amis qui nous ont tant manqué.

Philippe FREQUELIN, maire d'Arc-en-Barrois.

Commune et siège
du Parc national
de Forêts



La qualité du cadre de vie qu'offre
la commune à ses habitants est
valorisée par le label des « Villes
et villages fleuris ».

MAIRIE d'ARC-EN-BARROIS, 2 Place Moreau, 52210 Arc-en-Barrois ☎ 03 25 02 51 33
✉ mairie.arc.en.barrois@wanadoo.fr 🌐 www.arc-en-barrois.fr / Directeur de publication :
Philippe FREQUELIN Responsable de rédaction : Commission du bulletin municipal / Siège : Mairie



Arc-en-Croix

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Lors de la séance du conseil municipal du 25 mai, la nouvelle équipe a été installée, les divers représentants élus et la composition des commissions actée. Des responsables de rues ont été identifiés afin que vous ayez un interlocuteur privilégié en cas de besoin.

Philippe FREQUELIN, maire

Frédéric ROSSIGNOL, 1^{er} adjoint en charge du personnel technique, de l'association foncière, responsable des rues Belle Croix / Protte / Instituteur André.

Pascal CHANTOME, 2^{ème} adjoint en charge du personnel technique, des travaux et de l'eau et l'assainissement, responsable du Lotissement Beausoleil / Ferme de Sautreuil / Maison Foin / Maison Paulin 06 08 55 86 52.

Patrick ZED, 3^{ème} adjoint en charge des finances, des transports scolaires, du dossier Petite Cite de Caractere, référent Parc National.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Daniel ANDREOTTI, en charge des affouages, responsable des rues Anatole Gabeur jusqu'à la route de Langres / Amédée Pierre / Aurélie Picard / PI Moreau 03 25 02 54 55.

Maryse GERVASONI, responsables des rues Caule/Motte et du lotissement Beausejour / Caule /Motte 03 25 02 54 45.

Guillaume HOFER, responsable des rues Les Eleux / Route d'Aubepierre / Ch de Sainte Anne / Colonel Bralet.

Elodie JUILLET, responsable de la rue de Cour l'Evêque et de la rue Anatole Gabeur jusqu'à la rue Amédée Pierre. Tél : 06 12 88 85 70.

Carole MARTIN, responsable des rues Val Dieu/Route de Langres / Route de Chaumont 06 76 60 63 01.

Séverine MIELLE, représentante auprès des associations culturelles et de loisirs, en charge des affaires sociales, responsable des rues Abel Poullain jusqu'à la Scierie comprise 06 77 88 44 06.

Julia MOLARD, responsable des rues Dc Chaufour / Lavoir / Pierre Jacques / Parking Golf / Calvaire.

Anne-Marie RENAUDIN, responsable du hameau de Montrot 06 79 25 45 13.

Alain RENAUDIN, responsable du hameau de Val Bruant 06 45 50 03 66.

Mathieu THOUVENIN, représentant auprès des associations sportives, responsables de la rue et du lotissement Saint Jacques 06 27 71 61 02.

Jean-Charles WAGNER, responsable des rues Gabriel Peignot / Petit Bourg / Esperance / Fosses / Place du Couvent 06 76 76 03 34



Vous pouvez trouver le détail des commissions, des delegations et leurs membres sur le site internet de la mairie.



LES TRAVAUX

- Les bornes électriques :

2 bornes électriques avec 2 entrées chacune vont être installées dans la commune. Une sur le parking du Jardin des Gardes et l'autre au niveau de l'aire de service des camping-cars. Elles seront accessibles 24h/24h avec un abonnement auprès des services du SDED 52 (Syndicat départemental d'énergie et des déchets). La participation à cette installation est cofinancée par le SDED 52 et la commune. La participation de la commune restant faible. L'arrivée électrique a déjà été installée, l'opération se finalisera prochainement.

- Les travaux du siège du parc

L'établissement public du Parc National de Forêts occupe actuellement le 1^{er} étage du bâtiment qui accueillait autrefois les logements des instituteurs. La 1^{ère} phase de travaux a été réalisée et les équipes ont pu intégrer les locaux.

Nous vous rappelons que les places de stationnement devant le bâtiment sont réservées aux salariés du Parc National. Il est formellement interdit de stationner votre véhicule sur ces places. Un arrêté sera prochainement en vigueur.



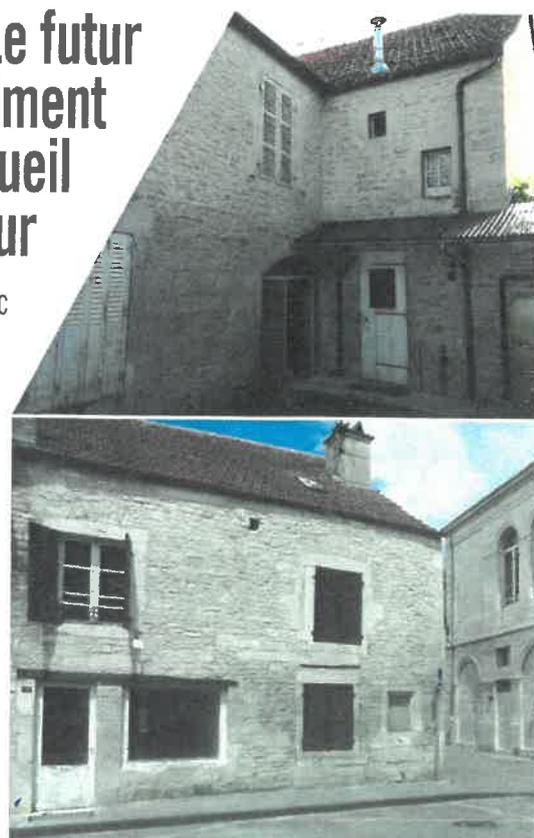
- Le futur bâtiment de l'accueil de jour

Afin que l'établissement public du Parc National investisse

pleinement le bâtiment, l'accueil de jour prendra possession du bâtiment situé à côté de la maison Renaissance.

La mairie mettra ce bâtiment à disposition de l'EHPAD gratuitement. Les autorisations de travaux ont été accordées par les financeurs. La commission d'appel d'offre a choisi les entreprises. Le désamiantage a été effectué, les travaux débuteront fin juin.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment sera consacré à l'accueil de jour, au 1^{er} étage un appartement sera aménagé pour être ensuite loué par la commune, ce qui permettra de rentabiliser cette opération.



- Rénovation de la sacristie :

Des travaux d'isolation et de chauffage puis un rafraîchissement de la peinture ont été effectués en fin d'année dernière.

- Station de pompage de Montrot :

L'une de deux pompes de la station de pompage de MONTROT sera remplacée prochainement. Elle remplace celle qui est tombée en panne (22 ans d'existence).

- Val Bruant :

Le surpresseur qui emmène l'eau courante dans les habitations du Val Bruant a été remplacé ainsi que les pompes d'alimentation qui vont l'être prochainement.

- Réseau d'eau :

Une grande opération de recherche et de réparation du réseau d'eau communal est en projet. Ce travail permettra d'identifier les fuites d'eau et de mettre à jour le plan de recollement.

- Le diagnostic d'assainissement est toujours en cours

NOUVEAU COMMERCE

Loïc et Barbara TRIPPIER sont les nouveaux boulangers de la commune. Ce couple succède à Christophe GERVASONI. Ils ont racheté l'immeuble et ont effectué des travaux qui leur ont permis d'agrandir considérablement la surface de vente. Loïc et Barbara possèdent déjà une boulangerie, épicerie tabac à Auberive depuis 2013. Investir à Arc-en-Barrois leur permet de développer leur activité et de proposer de nombreux services à la population (pain, pâtisserie, snacking, produits locaux, épicerie bio en vrac). Le confinement et la demande de la clientèle leur a même permis de développer également la vente de jeux de société en partenariat avec un magasin langrois. Barbara et Loïc fourmillent d'idées pour développer leur activité, une terrasse est en réflexion.

Les tournées sont toujours assurées.

Ils vous accueillent du mercredi au samedi de 7^h à 13^h et de 16^h à 18^h30 et du dimanche au mardi de 7^h à 13^h. Les jours fériés la boulangerie est ouverte de 7^h à 13^h.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a rouvert ses portes depuis le 30 juin. Hélène et Samuel vous accueillent mardi de 14^h à 17^h, mercredi de 9^h à 12^h et de 14^h à 17^h, jeudi de 14^h à 17^h, vendredi de 14^h à 17^h et samedi de 9^h à 12^h.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans et chacun devra se désinfecter les mains avant d'entrer dans les locaux. La distanciation sociale devra être respectée et le nombre de personnes est limité à 2.

Pour votre sécurité vos retours seront mis en quarantaine durant 10 jours.

Hélène et Samuel continuent le portage à domicile. Pour plus de renseignements vous pouvez les contacter Hélène / 06 76 64 93 61, Samuel : 06 76 88 02 77.



ENFANCE / JEUNESSE

Les enseignants ont imaginé des jeux de distanciation sociale dans la cour pour la plus grande surprise et joie des enfants qui ont repris le chemin de l'école.

Lors du confinement, l'ACM (Accueil Collectif des Mineurs) d'Arc-en-Barrois s'est porté volontaire pour accueillir les enfants du personnel soignant. A la suite d'un conseil d'école exceptionnel, un plan de retour en classe a été établi. Depuis le 11 mai, 37 élèves de l'école élémentaire sur 58, et 15 de l'école maternelle sur 48, ont réintégré l'école dans des conditions sanitaires respectées. Ce retour a même valu la visite de Madame le Préfet Elodie DEGIOVANNI et de Madame Christelle GAUTHEROT, inspectrice d'académie. Puis le 2 juin, d'autres les ont rejoints, pour un total de 42 élèves en élémentaire et 19 en maternelle. Les élèves étaient au maximum 11 par groupe en élémentaire et 6 en maternelle. Les jours d'école, les enfants ont pu bénéficier de la cantine et de l'accueil périscolaire. Des aménagements ont été accordés pour les enfants des personnels soignants. Aucune des activités spécifiques (tennis, danse, informatique...) ne reprendra. Les transports scolaires fonctionnent normalement. Tous les élèves ont repris le chemin de l'école depuis le 22 juin.

Le Foyer rural d'Arc-en-Barrois propose d'accueillir les enfants de 3 à 15 ans en centre de loisirs du 6 au 31 juillet. Le thème sera Les Métiers. Pour plus de renseignements contacter Arnaud CLEMENT (arnaud.clement52@orange.fr).

UN NOUVEL EMPLOYÉ AU SERVICE DE LA COMMUNE

Cyril WEBER est le nouvel employé communal qui a intégré l'équipe en début d'année. Cyril est polyvalent et prend son métier à cœur lorsqu'il s'agit de faire différents travaux. Il est originaire du sud du département et habite au lotissement Beausoleil depuis peu. Nous lui souhaitons la bienvenue à Arc-en-Barrois.



MILIEU ASSOCIATIF

La crise sanitaire qui nous a impacté a aussi bouleversé les actions menées par les associations locales. De ce fait, de nombreuses associations ont souhaité annuler leurs rassemblements ou ne peuvent, faute de réunion des conseils d'administration, finaliser leur programme.

Don du sang : Prochaine date mardi 20 octobre de 15h à 18h30 à la salle des fêtes. 42 donneurs se sont déplacés en octobre 2019 dont deux jeunes donneurs que nous félicitons. La collecte de février a été supprimée faute de donneurs. Les collectes les plus proches sont celles de Châteauvillain et de Maranville.

Afin de maintenir la collecte à Arc-en-Barrois, les membres de l'association vous demandent encore un petit effort car nous sommes tous concernés. Personne n'est à l'abri de recevoir un don, un jour !

Salon de peinture et de sculpture de l'Amicale Arcquoise : Ce salon est le 53^{ème}. Cette manifestation n'aura jamais connu d'interruption depuis son initiation. Le vernissage aura lieu le 31 juillet et la manifestation se tiendra à la salle des fêtes du 1^{er} au 16 août. L'accueil se fera dans les règles d'hygiène préconisées.

L'Union sportive d'Arc-en-Barrois : L'assemblée générale se tiendra prochainement. La saison débutera en septembre et si vous souhaitez devenir bénévoles ou prendre une licence pour la saison de foot contacter Mathieu Thouvenin au 06 27 71 61 02.

La Boule du Barrois : Aucun concours n'aura lieu en cette fin d'année. Si vous avez envie d'intégrer l'association contacter Alexis MAIRET au 06 70 34 48 86.

Arc à Cheval : Le centre équestre et l'association organisent une porte ouverte dimanche 6 septembre. Un concours de dressage se tiendra dimanche 4 octobre.

St Hubert : La fête de la Saint-Hubert aura lieu les 27-28 et 29 novembre dans le parc du château.

Arc Patrimoine et Culture : Les 19 et 20 Septembre : pour les

journées du patrimoine, remise officielle à la médiathèque du fonds photographique Dorothy Ethel Ethelston (400 clichés 1914-1919 numérisés et détournés avec index). Photos prises par une aide-soignante de l'hôpital anglais. A cette occasion exposition de roll-up.

Samedi 17 octobre : à 15h, conférence à la Médiathèque par l'association « Help Purkal » : « LA PLACE DU SACRE DANS LA SOCIÉTÉ INDIENNE ». En Inde, outre les institutions, ce sont les rites qui cimentent la société. Le sacré, pas de dogmes, pas de prosélytisme. C'est une manière de vivre en harmonie avec le monde, en intimité avec le divin au travers des rites et célébrations.

Le Purkal est une communauté très pauvre et déshéritée du nord-ouest de l'Inde pour laquelle Danielle et François Maigrot mènent une action éducative depuis dix ans, APC s'associe à l'aide apportée. La conférence sera suivie pour ceux qui souhaitent soutenir leur action par une vente d'objets artisanaux, foulards, produits ayurvédiques indous.

Dimanche 18 octobre : concert en collaboration avec l'association "Hors les murs", les renseignements plus détaillés sont en attente.

La journée du livre du 8 novembre est annulée.

Samedi 28 novembre : à 15h, conférence à la Médiathèque par M. Philippe Delorme. « UNE FORÊT DANS LA GUERRE DE 14-18 » Le massif forestier du Der des Rothschild tout comme celui d'Arc-Châteauvillain des d'Orléans sont soigneusement gérés par leurs propriétaires. Au mois d'août 1914 avec la mobilisation ils tombent en léthargie. Apparaît soudain une énorme reprise d'activité répondant aux besoins urgents et gigantesques des armées alliées. On le sait une guerre réclame de la fonte, du fer, de l'acier. A quoi ont pu servir ces énormes quantités de bois extraites des forêts ?

Festivités du 14 juillet : Un feu d'artifice sera tiré le lundi 13 juillet dans le parc du château.

Téléthon : 5 et 6 décembre

Comité des fêtes : Assemblée générale à venir

VIE LOCALE

Lotissement Saint Jacques : 4 parcelles ont été vendues dans le lotissement Saint-Jacques. 13 parcelles sont encore disponibles. Deux maisons sont actuellement en cours de construction. Les panneaux de promotion seront bientôt remplacés.

Paiement en ligne : A partir du 1er juillet, chaque contribuable pourra payer ses factures émanant de la trésorerie en ligne. Ce service sera sécurisé et accessible 7j/7j. Il sera possible de payer les factures dès leur réception ou de mettre en place un prélèvement automatique. Cette nouvelle possibilité vous sera expliquée lors de la réception de vos prochaines factures.

Mieux communiquer avec les habitants : Dans le souhait de rendre l'information plus accessible, la commune alimente un listing de publipostage qui permet de recueillir le numéro de téléphone portable des habitants pour mieux les informer. Cela vous permet de recevoir un SMS de la commune en cas de besoin lié à l'alimentation en eau potable, à la cantine ou autres événements nécessitant de vous prévenir. **N'hésitez pas à donner votre numéro de téléphone à votre responsable de rues ou en Mairie.**

Déchetterie : La déchetterie mobile ne rouvrira pas à Arc-en-Barrois. Dans l'attente de la nouvelle déchetterie, dont les travaux devraient débuter ces prochains mois, vous pouvez vous rendre à celle de Châteauvillain. Pour faciliter les travaux les bennes à verres et à papiers seront déplacées derrière le cimetière.



"ARC AIME SON EHPAD" : Une belle initiative d'habitants d'Arc-en-Barrois pendant la période de confinement pour montrer que les arcquois sont fiers de leur EHPAD. C'est également un beau message de soutien à tous ceux qui y travaillent.

ETAT-CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et à leur famille **Mr et Mme Loïc et Barbara TRIPPIER**, les nouveaux propriétaires de la boulangerie, **Mr et Mme PECHIODAT Hugues** et **Mr Cyril WEBER**.

Nous présentons nos condoléances aux familles de :

Claude FRITSCH (20 mai 2020)

Marceau LEBLOND (19 avril 2020)

Daniel LEROUSSEAU (16 mars 2020)